

TRIBUNE DE RSHD

Vers une régulation équilibrée ou rien !

« L'objectif de la politique de la France,
ce n'est pas le partage des richesses qui
s'amenuisent ; ce doit être la création
de nouvelles richesses. »

Nicolas SARKOZY (28.11.04)

En période de crise, à l'approche d'un G20 en mal de régulation, les pressions se font chaque jour plus fortes pour éviter, par exemple, l'évasion patrimoniale dans les paradis fiscaux ou, encore, les parachutes dorés des grands patrons.

Ces soucis sont légitimes, mais ne doivent pas aboutir, d'une part à la ruine définitive de l'épargne privée, d'autre part au maintien d'une caste d'hommes politiques privilégiés, seule à l'abri de tous les risques.

En effet, dans les pays à fiscalité confiscatoire, la tentation est grande, pour les détenteurs de petits, moyens ou gros patrimoines, d'aller mettre ces derniers à l'abri, dans les paradis fiscaux voisins. Effectivement, sauf à être idéologiquement contre l'héritage, on ne saurait en vouloir à ces propriétaires de toutes sortes, envers lesquels l'État ne cesse, depuis cinquante ans, de multiplier les prélèvements obligatoires, sans parler de l'augmentation perpétuelle du taux de ces prélèvements, de vouloir préserver un patrimoine familial.

À cet égard, on se souvient de la campagne du Président Sarkozy qui assurait qu'*il était légitime, pour chacun, de pouvoir transmettre à ses enfants, sans taxes, le produit du travail de toute une vie.*

Il faut déjà rappeler la haute hypocrisie des mécanismes de l'assurance-vie, puisqu'ils attirent le chaland en lui conseillant de ne jamais faire figurer de nom de bénéficiaire & surtout de ne jamais le prévenir, permettant ainsi aux compagnies d'assurance de conserver par devers elles des milliards de capitaux non réclamés, puisque ces compagnies ne sont pas légalement tenues de rechercher les bénéficiaires.

Si dans le même temps, pour cause de crise économique mondiale, l'on procède à des hausses d'impôts tout en supprimant les paradis fiscaux, alors l'on aura eu définitivement raison de la propriété privée, celle qui garantit l'indépendance de son titulaire, celle qui figurait sur la première devise révolutionnaire *Liberté, Égalité, Propriété*, celle qui constitue le terreau du micro capitalisme et de la libre entreprise.

Supprimer l'irresponsabilité des grands patrons en réglementant leurs rémunérations, de manière qu'ils soient sanctionnés en cas d'échec, paraît non seulement moral, mais au fondement même du capitalisme qui, pour pouvoir récompenser le risque, doit au moins permettre l'existence de ce dernier.

- 9 -

Cela dit, procéder à cette nécessaire réglementation sans toucher, symétriquement, aux avantages considérables des hommes politiques qui, doit-on le rappeler, ne sont jamais responsables de rien, continuent à percevoir des rentes jusqu'à la fin de leurs jours, en dépit des déficits publics éternellement reconduits & aggravés, aboutirait à un déséquilibre menaçant la démocratie elle-même. Le récent ouvrage sur les prébendes disproportionnées des sénateurs & de leur personnel a non seulement suscité la légitime colère du public, mais a ardemment contribué au discrédit du personnel politique qui, en pleine crise, continue à mener un train de vie ruineux pour la République, tandis qu'il pointe, en même temps, la responsabilité des *patrons voyous*.

Ainsi, vouloir assainir un certain nombre de pratiques contestables est, certes louable, mais, pour être irréprochable, cette politique doit être équilibrée, sauf à vouloir que l'Europe ressemble à l'URSS des apparatchiks. Ainsi, la suppression des paradis fiscaux & des parachutes dorés doit-elle impérativement s'accompagner d'une stagnation des prélèvements obligatoires alliée, pour pouvoir respecter les équilibres budgétaires déjà bien malmenés, à une réduction drastique du train de vie de l'État, des collectivités locales & des parlementaires.

François-Louis a'Weng